



# Méthodologie pour connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des produits chimiques dans une situation de travail

FA10

## 1. OBSERVER

**[-]** Observer l'activité de travail et identifier toutes les étapes de l'activité : lessivage, ponçage...

**[-]** Pour vous aider, vous devez remplir dans la fiche d'analyse **OA1** et **OA2** :

- Situation de travail
- Durée de l'activité
- Lieu de l'activité
- Support

## 2. DETECTER

Détecter les risques liés à l'utilisation de produits chimiques. Pour cela il faut :

### 2.1 Connaître les produits

**[-]** Remplir les produits utilisés dans la fiche d'analyse **OA2**.

**[-]** Remplir une fiche **FA12 entreprise** par produit utilisé.

**[-]** Les produits utilisés sont-ils dangereux ? **[voir FA01, FA02]**.

Pour savoir si les produits utilisés sont dangereux, il faut lire les étiquettes.

L'étiquette a pour but de signaler les risques et les précautions à prendre :

- les symboles
- les phrases de risque ; exemple : nocif par inhalation
- les conseils de prudence ; exemple : ne pas respirer les vapeurs

Les étiquettes sont les premières sources d'informations.

L'autre source d'informations est la Fiche de données de sécurité **[voir FA03]**.

### 2.2 Connaître les modes d'utilisation, les techniques de travail

En fonction du mode d'utilisation ou de la technique de travail, un travailleur peut être exposé à un risque plus ou moins important de respirer, avaler ou toucher des produits chimiques **[voir FA07]**.

**[-]** Pour vous aider, vous devez remplir le matériel utilisé dans la fiche d'analyse.

### 2.3 Relever la durée et la fréquence de l'exposition aux produits (voir FA09)

La durée et la fréquence de l'exposition aux produits conditionnent la gravité des effets sur la santé.

### 2.4 Relever les voies de pénétration (voir FA05)

En effectuant son activité, le travailleur peut :

- respirer des produits chimiques (inhalation) ;
- avoir des produits sur la peau ou dans les yeux (contact cutané ou muqueux) ;
- avaler des produits chimiques (ingestion) ;

## 2.5 Relever les moyens de protection existants et d'hygiène (voir FA08)

Remplir les équipements de protection et hygiène dans la fiche d'analyse.

### 3. EVALUER

Avec les informations sur :

- [-] les produits utilisés,
- [-] les modes d'utilisation (matériels et les techniques de mise en œuvre),
- [-] les produits dégagés (poussières, vapeurs),
- [-] les voies de pénétration possibles
- [-] les équipements de protection collective et individuelle déjà mis en place.

Des effets sur la santé risquent de survenir si les produits dégagés toxiques peuvent encore pénétrer dans l'organisme si les équipements de protection sont insuffisants **[Voir FA06]**.

- [-] Pour vous aider, vous devez remplir les effets sur la santé dans la fiche d'analyse.

### 4. LA RECHERCHE DES MOYENS DE PREVENTION

#### 4.1 Envisager tous les moyens connus

Il s'agit de rechercher le plus grand nombre possible de moyens de prévention pour supprimer ou réduire les risques d'effets sur la santé.

#### 4.2 Classer en catégories (voir FA08)

Ces moyens de prévention sont ensuite classés en différentes catégories :

- Les mesures intégrées qui éliminent le risque à la source, par exemple en remplaçant un produit par un autre moins dangereux, moins toxique.
- Les mesures collectives, par exemple en ventilant les locaux, en plaçant des dispositifs de captage des polluants.
- Les mesures individuelles pour protéger les travailleurs, en fournissant des équipements de protection individuelle (EPI) : protection respiratoire, gants, lunettes, vêtements spéciaux ... chaque fois que les mesures collectives sont insuffisantes.

### 5. ORDONNER ET CHOISIR LES MESURES

#### 5.1 Se référer à la réglementation

La législation prévoit un ordre de priorité des mesures de protection à mettre en place :

1. Supprimer les risques à la source (prévention intégrée)
2. Appliquer des mesures de protection collective
3. Fournir des équipements de protection individuelle.

#### 5.2 Tenir compte des différents critères

Un choix entre plusieurs mesures de protection prend en compte les particularités de l'activité.